

## Evaluation de l'efficacité des interventions de gestion des espèces exotiques envahissantes en milieux aquatiques – note de projet

### Contexte

Les interventions de gestion des espèces exotiques envahissantes menées en France sont nombreuses, concernent des espèces et des milieux variés et emploient diverses méthodes en fonction du contexte d'intervention. Compte-tenu des investissements humains, techniques et financiers, une évaluation de leur efficacité est attendue notamment pour justifier ces interventions auprès des partenaires qui les soutiennent financièrement. Les financements des interventions de gestion sont une des principales difficultés rencontrées par les gestionnaires d'espaces naturels et leur obtention devient de plus en plus complexe.

L'évaluation de l'efficacité des interventions de gestion est également utile aux gestionnaires qui conduisent les opérations. Au-delà de répondre aux besoins d'optimisation et de justification des dépenses engagées, elle permet de déceler les actions qu'il faut poursuivre, où, à l'inverse, celles qui ne sont pas adaptées et qu'il faut réajuster. Elle permet d'évaluer les pratiques de gestion mais aussi de démontrer la pertinence des choix opérationnels qui ont été faits pour répondre aux objectifs préalablement fixés. Ces évaluations, conduites dans le cadre d'une démarche de gestion adaptative, participent à l'amélioration des connaissances de la gestion des espèces exotiques envahissantes et constituent un outil d'aide à la gestion et à la décision qui mérite d'être partagé au bénéfice de tous les gestionnaires.

Trois grandes catégories d'indicateurs de suivi et de réalisation peuvent être classiquement employées pour évaluer la gestion mise en œuvre dans les milieux naturels (Aten, 2011) :

1. Les **indicateurs de réalisation** permettent de mesurer quantitativement et objectivement le niveau de mise en œuvre de chaque intervention. Ils ne nécessitent généralement pas de suivi particulier et, pour les plus simples d'entre eux, peuvent être assez facilement obtenus dans les comptes rendus d'opérations (exemples : nombre de kilomètre de linéaire de rive traité, volume de plantes récolté, bilans annuels des captures, etc.) Toutefois, ces indicateurs ne peuvent pas être utilisés directement pour juger de l'efficacité globale des interventions car ils ne permettent pas de juger de leurs impacts écologiques.
2. Les **indicateurs de moyens** informent sur les moyens financiers, humains, matériels ou organisationnels utilisés pour la mise en œuvre des interventions (exemples : nombre de jour de chantier, nombre de personnes mobilisées, le coût global ou par type de prestation des opérations, etc.).

Ces deux premières catégories d'indicateurs peuvent être assez facilement calculées à partir des données qui commencent à être régulièrement collectées par les gestionnaires d'espaces naturels. Les données les concernant sont par exemple mises à disposition dans les fiches retours d'expérience de gestion réalisées dans le cadre des travaux du GT IBMA, ou peuvent être collectées par l'intermédiaire des fiches « suivi de chantier » développées par des groupes de travail territoriaux (Pays de la Loire et Bassin de la Loire, 2008). Lorsque ces informations sont collectées plusieurs années successives sur le même site, elles peuvent contribuer directement aux analyses d'efficacité technique des interventions (exemples : diminution des superficies colonisées par l'espèce cible, des volumes de plantes extraites, du nombre d'animaux piégés, etc.) et aux analyses économiques qui commencent à être mises en place (CGDD, 2014).

3. Une troisième catégorie regroupe les **indicateurs de résultats et d'impacts des interventions de gestion ("efficacité écologique")**. Les indicateurs de résultats décrivent les effets directs, à court terme, des actions réalisées et informent sur les changements qui interviennent sur le site après la réalisation d'une intervention ou d'une combinaison d'interventions et sur leur efficacité technique (exemples : réduction des populations d'EEE ciblées, augmentation des surfaces propices à une espèce indicatrice, réapparition d'espèces indigènes, augmentation perceptible dans le site de la diversité de certaines communautés vivantes non cibles, etc). Les indicateurs d'impacts décrivent quant à eux les effets indirects ou induits, à plus ou moins long terme, des interventions mises en œuvre.

Ces indicateurs de résultats et d'impacts s'appuient souvent sur l'évaluation de paramètres biologiques quelquefois complexes à suivre qui doivent généralement faire l'objet de suivis scientifiques complémentaires, rarement intégrés dans les plans de gestion initiaux et nécessitant l'obtention de financements supplémentaires. Pour ces raisons, ces suivis sont très peu souvent réalisés par les gestionnaires eux-mêmes, qui font appel à des partenaires extérieurs.

Les suivis les plus fréquemment mis en œuvre concernent les espèces exotiques envahissantes elles-mêmes (superficies colonisées par l'espèce cible, abondance relative d'une espèce exotique envahissante d'une année à l'autre, indices d'abondance, etc.). Ces suivis permettent d'obtenir des informations sur l'efficacité technique des interventions sur l'espèce cible mais pas sur les impacts écologiques ("efficacité écologique") de l'intervention.

Pour caractériser les impacts des interventions de gestion, des suivis sont réalisés dans quelques cas dans le cadre d'un partenariat entre la structure gestionnaire et un organisme de recherche. Pour la flore, des relevés phytosociologiques réalisés avant et après les interventions de gestion constituent une des méthodes les plus fréquemment employées pour caractériser ces impacts. Pour la faune, des comptages ou des indices d'abondance des populations animales constituant les communautés présentes sur le site sont parfois réalisés l'année suivant l'intervention, mais à notre connaissance il n'existe pas de protocole harmonisé.

Les gestionnaires se heurtent donc à différentes difficultés, à la fois méthodologiques (protocoles complexes, absence de données sur le site avant intervention permettant des comparaisons, etc.) et économiques (financement sur le long terme, recherche de prestataires et de partenaires, etc.) pour la mise en œuvre de ces suivis. De plus, l'absence de propositions de méthodes de suivi faciles à mettre en œuvre, pragmatiques, reproductibles et accessibles à tous les opérateurs tout en étant adaptées aux réalités de terrain et aux objectifs recherchés, constitue également un frein important à la réalisation de ces évaluations. Enfin, l'analyse des résultats doit également faire l'objet d'un accompagnement pour éviter les erreurs d'interprétation et être la plus objective possible.

### **Objectif et champs de l'étude**

Sur la base de ce constat, le GT IBMA se propose de rédiger un guide pratique sur l'évaluation des efficacités techniques et écologiques des interventions de gestion des espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques.

L'ouvrage aura pour objectif de proposer une démarche et des recommandations pour cette évaluation, accompagnée de fiches pratiques sur des méthodes et protocoles de suivi.

Il s'adressera principalement à un public technique en charge de la réalisation d'interventions de gestion d'espèces exotiques envahissantes (gestionnaires d'espaces naturels, bureau d'études, établissements publics, collectivités, etc.).

### **Mise en œuvre**

1) Réalisation d'un état des lieux sur les évaluations réalisées en France (pour quelles espèces, quels protocoles, quelle exploitation des résultats) :

- Recherche et analyse bibliographique
- Analyse des informations collectées par l'intermédiaire des retours d'expérience de gestion IBMA (70 REX)
- Enquête nationale auprès des gestionnaires : collecte et analyse de l'information.

2) Rédaction d'un premier rapport : état des lieux et premières préconisations.

3) Rédaction d'un guide/manuel technique à destination des gestionnaires (2018-2019)

### **Conduite de l'étude**

L'étude sera conduite par la coordinatrice du GT IBMA. Un comité de suivi constitué de l'équipe de coordination du GT IBMA et de quelques gestionnaires d'espaces naturels sera formé pour accompagner et appuyer la mise en œuvre du projet. Son rôle sera de suivre l'avancée du travail et de fournir des avis et des conseils techniques pour la mise en œuvre des différentes étapes. Le GT IBMA sera consulté et informé aux différentes étapes clés.

### **Calendrier :**

- Mai 2017 – fin 2017 : réalisation de l'état des lieux :
  - mai-juillet 2017 : analyse bibliographique et des REX disponibles
  - septembre 2017 : lancement de l'enquête nationale
  - octobre-novembre 2017 : analyse des résultats de l'enquête
  - novembre-décembre 2017 : production d'un premier rapport d'étape.
- 2018-2019 : production d'un guide/manuel technique.

Version 2, 29 mars 2017